

AVIS PUBLIC vous est présentement donné par le soussigné, Monsieur Marc Carrière, Directeur général et Secrétaire-trésorier de la MRC d'Argenteuil, QUE les immeubles ci-après désignés seront vendus à l'enchère publique selon la Loi (art. 1026 *Code Municipal*, RLRQ, c. C-27.1) dans les locaux connus comme étant la salle du Conseil, lieu où se tiennent les séances du Conseil, sise au 430, rue Grace, Lachute, province de Québec, J8H 1M6, le JEUDI DOUZIÈME JOUR DE SEPTEMBRE 2019 (12 septembre 2019) à DIX HEURES de l'avant-midi (10:00 heures a.m.) à défaut de paiement des taxes municipales, scolaires ou autres impositions dues sur ces immeubles, si ces taxes ne sont pas payées, avec les intérêts et les frais encourus avant la vente. Sous réserve des dispositions de la loi relative à l'achat de tels immeubles par la municipalité, l'adjudicataire doit payer immédiatement **EN ARGENT COMPTANT (MAXIMUM 5 000\$), INTERAC, CHÈQUE VISÉ OU TRAITE BANCAIRE** libellé à l'ordre de la MRC d'Argenteuil. Lorsqu'applicables, les taxes (TPS et TVQ) se rajoutent au montant de l'adjudication. De plus, lors de la vente, l'adjudicataire devra produire les documents suivants : **Personne physique** : Un document attestant de son identité et de la date de sa naissance (acte de naissance, passeport ou permis de conduire, assurance maladie) ; **Personne morale** : Une résolution indiquant le nom de la personne autorisée à se porter adjudicataire.

DONNÉ À LACHUTE, au bureau de la municipalité régionale de comté d'Argenteuil, ce cinquième jour du mois de juillet de l'an deux mille dix-neuf (5 juillet 2019).

Marc Carrière

Directeur général et secrétaire-trésorier

Pour toutes informations en lien avec les ventes pour non-paiement des taxes, veuillez-vous adresser à madame Josée Tardiff, Directrice des finances, Secrétaire-trésorière adjointe et gestion de projets spéciaux au 450-562-2474 poste 2329 ou par courriel au jtardiff@argenteuil.qc.ca

*** Certains frais s'ajouteront aux montants ci-dessous décrits et ils seront annoncés au moment de la vente. **
Les taxes TPS et TVQ seront ajoutées au montant de la vente*

Liste mise à jour le 9 septembre 2019

MUNICIPALITÉ DE MILLE-ISLES

01-19

RETIRÉ

02-19 S.O.

03-19

RETIRÉ

MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HARRINGTON

<u>04-19</u>	Propriété	Lot	Matricule
	GESTION THOR TERRA LTÉE Chemin des Algonquins	15-69 rang 05	1778-29-7451

Désignation

Un immeuble vacant situé dans la Municipalité du Canton de Harrington, circonscription foncière d'Argenteuil, connu et désigné comme étant composé du numéro de lot numéro SOIXANTE-NEUF de la subdivision officielle du lot originaire numéro QUINZE (15-69) du cinquième rang au cadastre officiel du Canton de Harrington.

Taxes municipales	62,36 \$
Taxes scolaires	12,90 \$
Frais de gestion	56,45 \$
TOTAL	131,71 \$

<u>05-19</u>	Propriété	Lot	Matricule
	STÉPHANE CAYOUILLE Chemin des Peupliers	2A-15 rang 04	2476-54-5221

Désignation

Un terrain situé dans la Municipalité du Canton de Harrington, connu et désigné comme étant composé du lot numéro QUINZE, de la subdivision officielle du lot originaire numéro DEUX A, rang 4 (2A-15 Rang 4), au cadastre officiel du Canton de Harrington, de la circonscription foncière d'Argenteuil.

Taxes municipales	116.38 \$
Taxes scolaires	24.81 \$
Frais de gestion	105.89 \$
TOTAL	247.08 \$

<u>06-19</u>	Propriété	Lot	Matricule
	STÉPHANE CAYOUILLE Chemin des Peupliers	2A-16 rang 04	2476-54-0622

Désignation

Un terrain situé dans la Municipalité du Canton de Harrington, connu et désigné comme étant composé du lot numéro SEIZE, de la subdivision officielle du lot originaire numéro DEUX A, rang 4 (2A-16 Rang 4), au cadastre officiel du Canton de Harrington, de la circonscription foncière d'Argenteuil.

Taxes municipales	118.45 \$
Taxes scolaires	25.25 \$
Frais de gestion	107.78 \$
TOTAL	251.48 \$

MUNICIPALITÉ DE GRENVILLE-SUR-LA-ROUGE

<u>07-19</u>	RETIRÉ
<u>08-19</u>	RETIRÉ
<u>09-19</u>	RETIRÉ

<u>10-19</u>	Propriété	Lot	Matricule
	PIERRE BERTRAND & LISA GUERTIN Route 148	5 924 601	0656-87-9521

Désignation

Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro CINQ MILLIONS NEUF CENT VINGT-QUATRE MILLE SIX CENT UN (5 924 601) du Cadastre du Québec, circonscription foncière d'Argenteuil. Sans bâtisse dessus construite.

Taxes municipales	1 287.93 \$
Taxes scolaires	727.18 \$
Frais de gestion	707.08 \$
TOTAL	2 722.19 \$

11-19

RETIRÉ

<u>12-19</u>	Propriété	Lot	Matricule
	PHILIPPE CINQ MARS Rue des Cerisiers	5 924 840	0758-24-0509

Désignation

Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro CINQ MILLIONS NEUF CENT VINGT-QUATRE MILLE HUIT CENT QUARANTE (5 924 840) du Cadastre du Québec, circonscription foncière d'Argenteuil. Sans bâtisse dessus construite.

Taxes municipales	493.64 \$
Taxes scolaires	152.03 \$
Frais de gestion	484.25 \$
TOTAL	1 129.92 \$

<u>13-19</u>	Propriété	Lot	Matricule
	PHILIPPE CINQ MARS 7-9, chemin du Boisé	5 924 843	0758-25-9887

Désignation

Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro CINQ MILLIONS NEUF CENT VINGT-QUATRE MILLE HUIT CENT QUARANTE-TROIS (5 924 843) du Cadastre du Québec, circonscription foncière d'Argenteuil. Avec bâtisse dessus construite portant le numéro 7-9, chemin du Boisé, Grenville-sur-la-Rouge, Québec, J0V 1B0, circonstances et dépendances.

Taxes municipales	4 768,11 \$
Taxes scolaires	1 937.31 \$
Frais de gestion	1 009.11 \$
TOTAL	7 714.53 \$

<u>14-19</u>	Propriété	Lot	Matricule
	PHILIPPE CINQ MARS Chemin Constantineau	5 924 869	0758-46-5996

Désignation

Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro CINQ MILLIONS NEUF CENT VINGT-QUATRE MILLE HUIT CENT SOIXANTE-NEUF (5 924 869) du Cadastre du Québec, circonscription foncière d'Argenteuil. Sans bâtisse dessus construite.

Taxes municipales	379.07 \$
Taxes scolaires	123.48 \$
Frais de gestion	376.91 \$
TOTAL	879.46 \$

<u>15-19</u>	Propriété	Lot	Matricule
PHILIPPE CINQ MARS Chemin Lagacé		5 924 922	0759-62-1196
Désignation			
Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro CINQ MILLIONS NEUF CENT VINGT-QUATRE MILLE NEUF CENT VINGT-DEUX (5 924 922) du Cadastre du Québec, circonscription foncière d'Argenteuil. Sans bâtisse dessus construite.			
		Taxes municipales	368.65 \$
		Taxes scolaires	122.80 \$
		Frais de gestion	368.59 \$
		TOTAL	860.04 \$

<u>16-19</u>	Propriété	Lot	Matricule
PHILIPPE CINQ MARS Rue P-3C		5 924 923	0759-63-5192
Désignation			
Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro CINQ MILLIONS NEUF CENT VINGT-QUATRE MILLE NEUF CENT VINGT-TROIS (5 924 923) du Cadastre du Québec, circonscription foncière d'Argenteuil. Sans bâtisse dessus construite.			
		Taxes municipales	322.68 \$
		Taxes scolaires	105.39 \$
		Frais de gestion	321.05 \$
		TOTAL	749.12 \$

<u>17-19</u>	Propriété	Lot	Matricule
HAROLD DZIELAK Chemin Kilmar		5 925 178	1456-28-2427
Désignation			
Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro CINQ MILLIONS NEUF CENT VINGT-CINQ MILLE CENT SOIXANTE-DIX-HUIT (5 925 178) du Cadastre du Québec, circonscription foncière d'Argenteuil. Sans bâtisse dessus construite.			
		Taxes municipales	1 000.69 \$
		Taxes scolaires	0.00 \$
		Frais de gestion	642.06 \$
		TOTAL	1 642.75 \$

<u>18-19</u>	RETIRÉ		
<u>19-19</u>	RETIRÉ		
<u>20-19</u>	RETIRÉ		

<u>21-19</u>	Propriété	Lot	Matricule
	BONNIE GREENBERG Chemin de la Rivière-Rouge	P-25B rang 10	1370-17-4612

Désignation

Un immeuble connu et désigné comme faisant partie du lot originaire VINGT-CINQ, LETTRE B, rang 10 au cadastre officiel du Canton de Grenville, circonscription foncière d'Argenteuil.

Borné vers le Nord, vers le Nord-Est, vers l'Est, vers le Sud-Est et vers le Sud-Ouest par une partie du lot 25B, étant la propriété de Les Sources Veo Inc. ou de ses ayants cause, vers l'Ouest par le chemin de la Rivière Rouge, faisant partie du lot 25B, vers le Nord et vers l'Ouest par une partie du lot 25B, étant la propriété de Holly Glover ou de ses ayants cause.

Mesurant vingt-deux mètres et soixante-quatre centimètres (22,64 m) sur une ligne Nord, vingt mètres et trois centimètres (20,03 m) sur une ligne Nord-Est, trois mètres et trente-quatre centimètres (3,34 m) sur une autre ligne Nord-Est, deux mètres et soixante-dix-neuf centimètres (2,79 m) sur une ligne Est, deux mètres et quatre-vingt-dix-neuf centimètres (2,99 m) sur une autre ligne Est, deux mètres et vingt-six centimètres (2,26 m) sur une autre ligne Est, trois mètres et cinquante-neuf centimètres (3,59 m) sur une autre ligne Est, trois mètres et neuf centimètres (3,09 m) sur une ligne Sud-Est, trois mètres et quatre-vingt-sept centimètres (3,87 m) sur une autre ligne Sud-Est, dix-huit mètres et quatre-vingt-onze centimètres (18,91 m) sur une autre ligne Sud-Est, cinquante et un mètre et soixante-cinq centimètres (51,65 m) sur une ligne Sud-Ouest, trois mètres et trente-cinq centimètres (3,35 m) sur une ligne Ouest, quinze mètres et soixante centimètres (15,60 m) sur une ligne Nord, vingt-trois mètres et cinquante-cinq centimètres (23,55 m) sur une autre ligne Ouest.

Contenant en superficie 1 583,8 m².

Taxes municipales	15 505.81 \$
Taxes scolaires	929.92 \$
Frais de gestion	1 640.37 \$
TOTAL	18 076.10 \$

22-19 **RETIRÉ**

23-19 **RETIRÉ**

24-19 **S.O.**

25-19 **S.O.**

26-19 **S.O.**

27-19 **RETIRÉ**

28-19 **RETIRÉ**

<u>29-19</u>	Propriété	Lot	Matricule
	SUCCESSION DE FEU KLAUS-JÜRGEN KÖLLER Chemin de Scherfede	LBL1-196	2466-90-6124

Désignation

Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro UN tiret CENT QUATRE-VINGT-SEIZE du BLOC UN (1-196 du Bloc 1) du cadastre officiel du Canton de Grenville, circonscription foncière d'Argenteuil. Sans bâtisse dessus érigée.

Taxes municipales	941.85 \$
Taxes scolaires	285.13 \$
Frais de gestion	641.84 \$
TOTAL	1 868.82 \$